



**LE RÉSEAU DE CRÉATION
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été mis en ligne par le Canopé de l'académie de Montpellier
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

CAP SOLIER MOQUETTISTE

SESSION 2015

EP1 Analyse d'une situation professionnelle

DOSSIER TECHNIQUE

Tous les documents sont à rendre en fin d'épreuve.

Le dossier sujet est le dossier réponse.

Les documents fournis aux candidats sont constitués de deux dossiers :

DOSSIER TECHNIQUE page DT 1/10 à DT 10/10

DOSSIER SUJET page DS 1/6 à DS 6/6

Thèmes / Contrats	Pages
Page de garde	Page DT 1/10
Plan du sous-sol et du rez-de-chaussée	Page DT 2/10
Coupe A-A et façade 1 et 2	Page DT 3/10
Façades 3 et 4	Page DT 4/10
Extrait CCTP	Page DT 5/10
Fiche technique TENOR Compact	Page DT 6/10
Fiche technique SARLON Trafic	Page DT 7/10
Fiche technique dalle Colovynyl	Page DT 8/10
Fiche technique THOMSIT K 188	Page DT 9/10
Fiche technique Plastiglue N.M.	Page DT 10/10

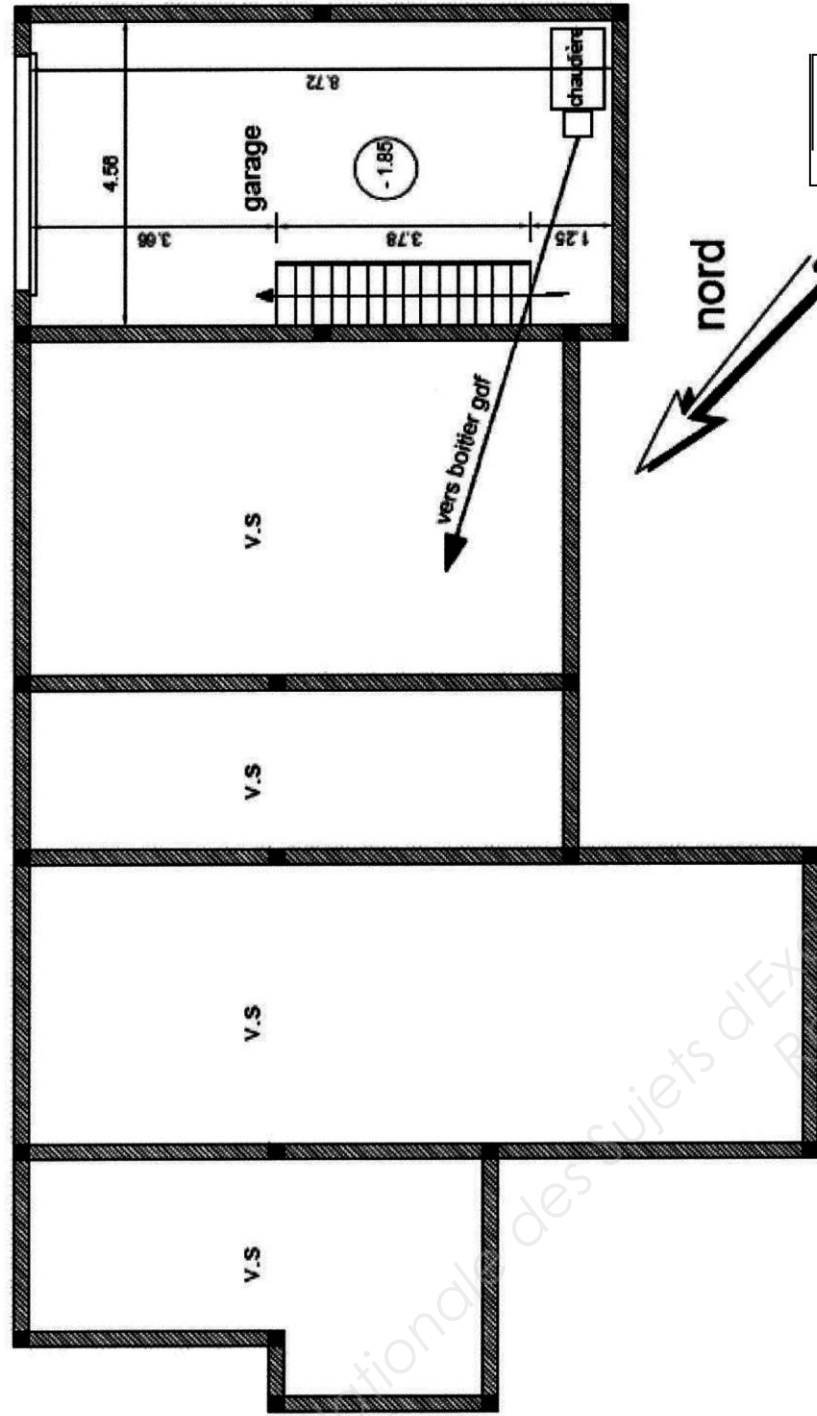
CAP SOLIER MOQUETTISTE	Code :	Session 2015	DOSSIER TECHNIQUE
EP1 Analyse d'une situation professionnelle	Durée : 3h00	Coefficient : 4	Page DT 1/10

plan du sous-sol
ech : 1/100 °

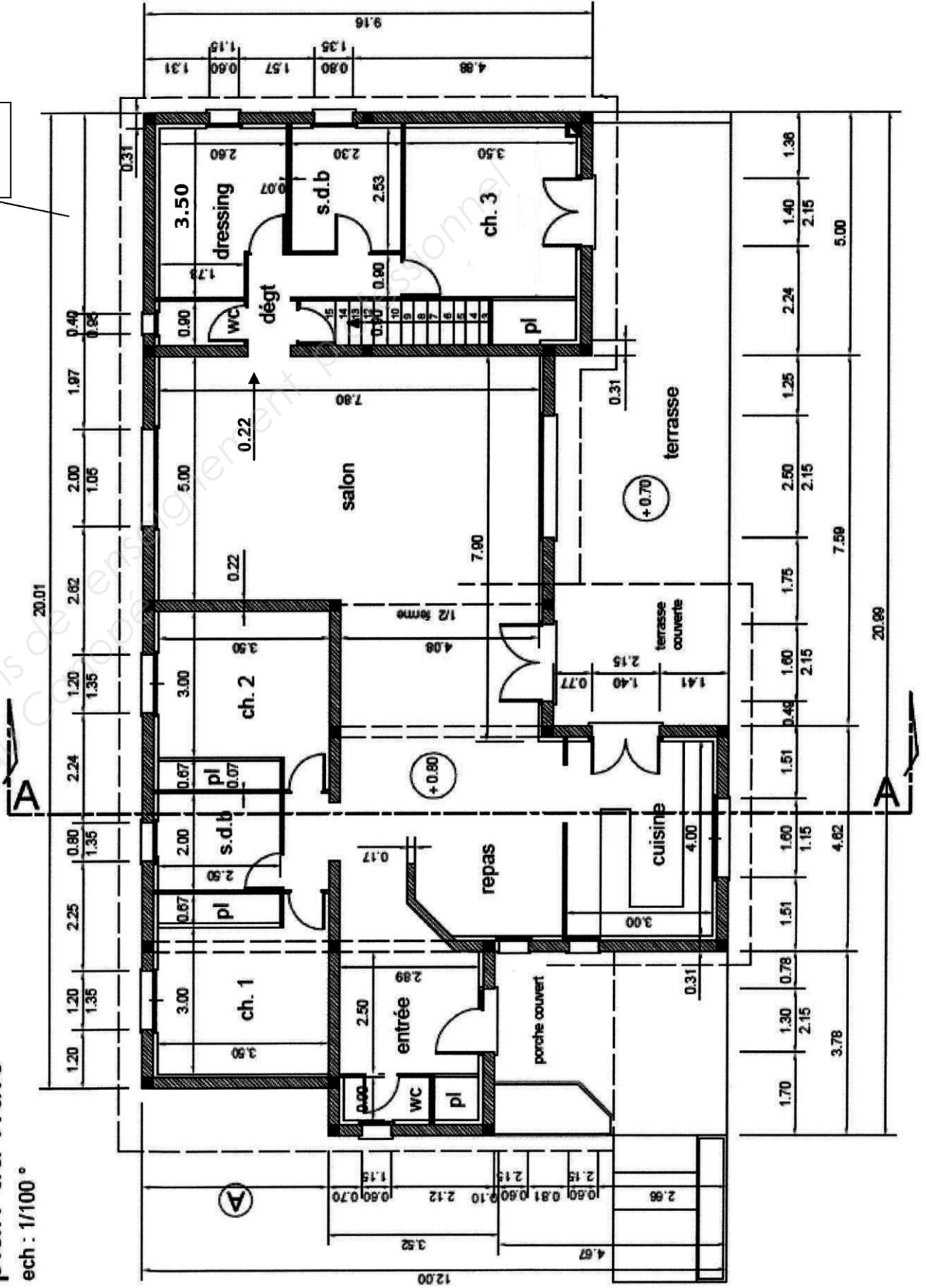
limite de propriété



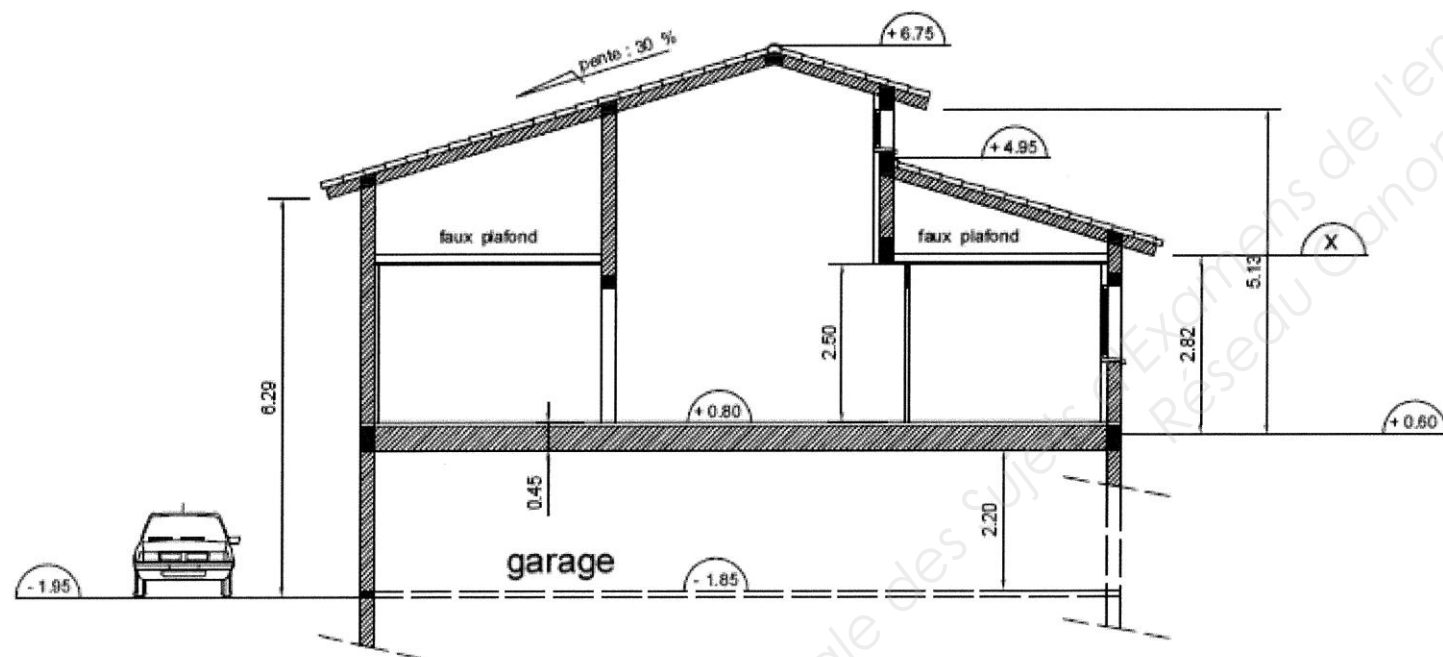
-1.85



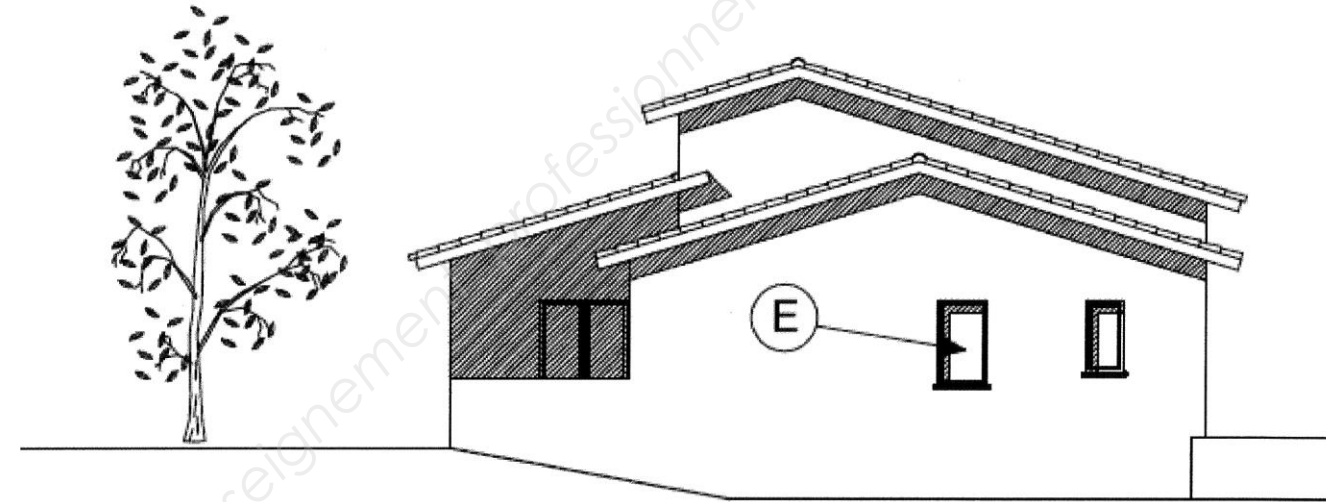
plan du r.d.c
ech : 1/100 °



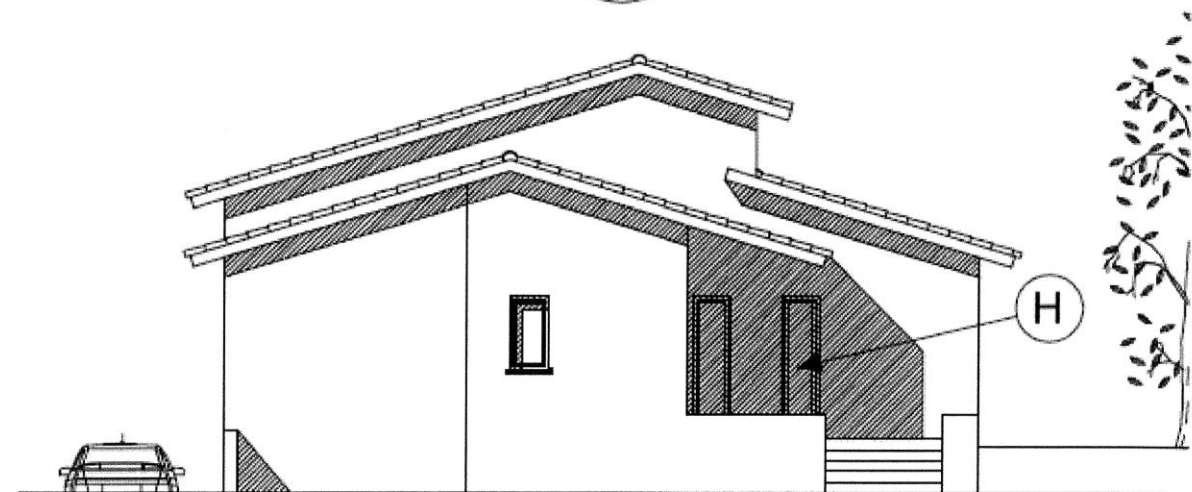
coupe A-A



façade 1

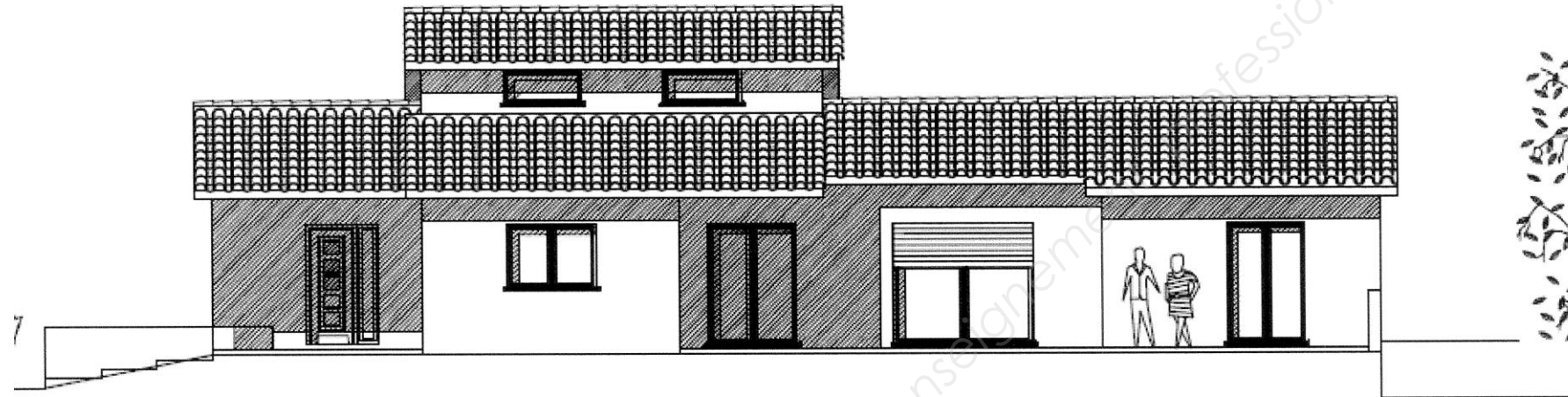


façade 2



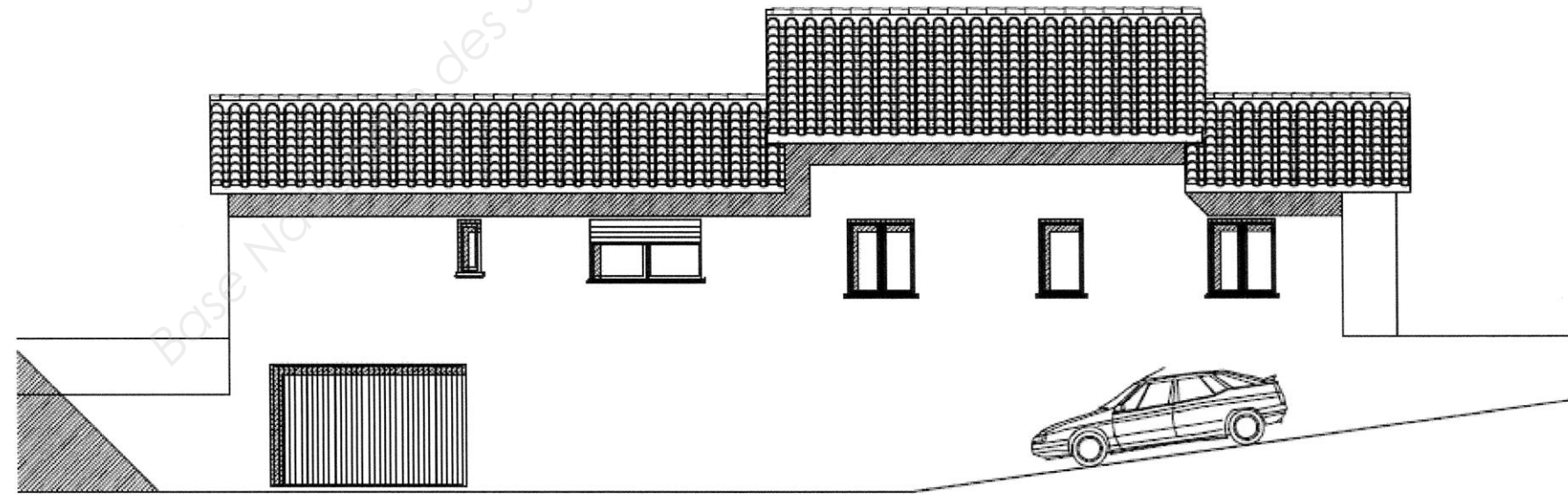
façade

3



façade

4



EXTRAIT DU CCTP (Cahier des Clauses Techniques Particulières)

Lot N° 7 Revêtement de sol souple

7.1

Les travaux définis au présent lot seront réalisés conformément aux prescriptions techniques générales des documents Techniques Unifiés (**DTU**) et **CSTB** en vigueur avec leurs dernières spécifications et mise à jour à la date d'exécution des travaux. Tous les intervenants devront avoir les équipements de protections individuels (**EPI**) nécessaires pendant toute la durée du chantier.

L'entrepreneur de ce lot devra :

- Contrôler la siccité et la qualité des surfaces.
- Contrôler la qualité des fournitures à poser décrites ci-dessous.
- Fournir et appliquer les protections des surfaces qui pourraient être tachées ou détériorées.

7.2 Préparation des sols sur supports neufs :

7.2.1 Ragraéage :

Application de ragraéage sur chape taloché suivant **DTU** dont le classement **P** sera en corrélation avec la résistance au poinçonnement du revêtement. L'application se fera en une ou plusieurs couches jusqu'à l'obtention d'une planimétrie acceptable.

LOCALISATION : Chambre 1, 2 et 3, dégagements, les deux salles de bain, le dressing et l'escalier

7.2.2 Revêtement de sol textile :

Revêtement de sol avec sous-couche polyester. Type Tenor compacts constellation de chez Forbo.

LOCALISATION : Chambres 1, 2 et 3.

7.2.3 Revêtement de sol plastique en lés :

Revêtement de sol plastique en lés de deux mètres. Type Sarlon trafic de chez Forbo. La pose se fera en pose collée en plein avec une colle de type Thomsit K188. L'étanchéité des joints se fera par soudure à chaud.

LOCALISATION : Les deux salles de bain et l'escalier.

7.2.4 Revêtement de sol en dalles PVC :

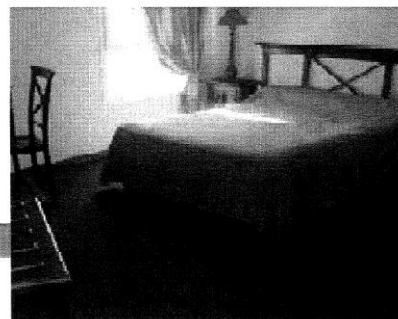
Pose de revêtement en dalles semi-flexibles 30 x 30 de type Colovynl en 2,5 mm de Forbo. La pose se fera en pose droite et en damier (deux couleurs) à la colle acrylique

LOCALISATION : Dressing, dégagement et WC.

tenor

Sol Textiles Compacts

U3P3



Administration/Hôtellerie/ Commerces/Enseignement/Habitat (parties communes)

Descriptif type

Le revêtement de sol prescrit sera un revêtement textile aiguilleté de type Tenor Color/Graphic, chiné ou imprimé à cœur, en lés de deux mètres de large. La couche d'usure sera composée de fibres fins deniers à 100% polyamide, sur sous-couche 100%. Le produit aura une efficacité acoustique $\Delta Lw = 19$ dB. Il sera antistatique bureautique et adapté pour pose dissipatrice. Le produit certifié NF-UPEC, disposera d'un classement UPEC U3 P3 E1 C0. Il bénéficiera d'une garantie de 5 ans. Le produit pourra être protégé par l'utilisation de tapis de propreté rigides Nuway et souples Coral, permettant ainsi de réaliser des économies en coût global d'utilisation du revêtement de sol et des fréquences réduites d'entretien. Le produit se situera dans la meilleure classe du référentiel de déclaration des émissions dans l'air intérieur : Très performant-Niveau 2, soit $< 250 \mu\text{g}/\text{m}^3$. Le produit posé pourra bénéficier d'une extension gratuite de garantie de 5 ans supplémentaires à la garantie initiale, si un système d'entrée CORAL de FORBO est installé pour toute entrée du bâtiment selon les règles de l'art définies dans nos documentations, à savoir 6 mètres linéaires minimum de CORAL de circulation. Pour un trafic supérieur à 5.000 passages jour, l'ajout d'un système NUWAY de FORBO en amont du système CORAL est obligatoire.

Caractéristiques techniques

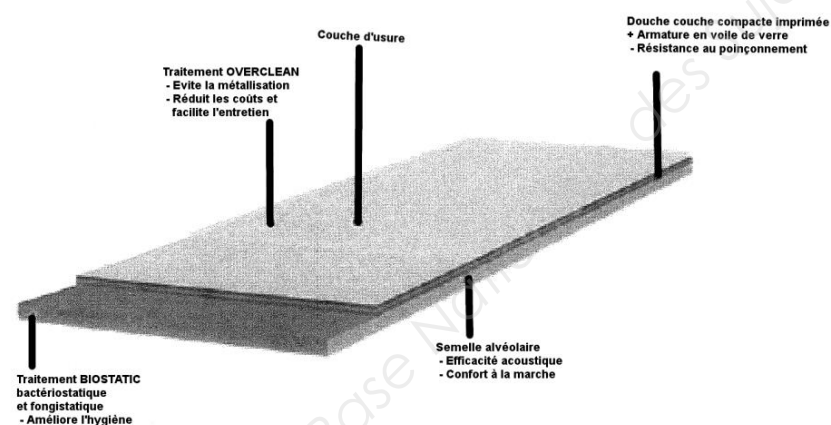
		U3	
		tenor color	graphic
CE Conformité NF EN 14041		Oui	Oui
☑ Réaction au feu	NF EN 13501-1	Bfl - s1 (*)	Bfl - s1 (*)
☑ Rapport d'essai		n°RA03-0229 (CSTB)	n°RA03-0229 (CSTB)
☑ Résistance au glissement	NF EN 13893	Classe NPD	Classe NPD
☑ Accumulation charges électrostatiques	ISO 6356	E ≤ 2 kV, Antistatique	E ≤ 2 kV, Antistatique
☑ Résistance électrique transversale	ISO 10965	1,0 exp(7) Ω (i.e. $\leq 1,0$ exp(8) Ω , Dissipateur)	1,0 exp(7) Ω (i.e. $\leq 1,0$ exp(8) Ω , Dissipateur)
☑ Conductivité thermique	NF EN 12524	0,06 W/(m.K), convient au plancher chauffant	0,06 W/(m.K), convient au plancher chauffant
Certification	NF UPEC	oui	oui
Classement UPEC	NF 186	U3 P3 E1 C0	U3 P3 E1 C0
Certificat NF UPEC	NF 186	n°304TA-001.1	n°304TA-002.1
☑ Epaisseur totale	NF ISO 1765	3,8 mm	3,8 mm
☑ Epaisseur couche d'usure		1,3 mm	1,3 mm
☑ Masse surfacique totale	NF ISO 8543	0,85 kg/m ²	0,85 kg/m ²
☑ Composition fibreuse couche d'usage	Directives 73-44 CEE et 98-73 CEE	100% PA (17dtex)	100% PA (17dtex)
Caractéristiques complémentaires			
☑ Efficacité au bruit de choc déclarée	NF EN ISO 140-8 NF EN ISO 717-2	$\Delta Lw = 19$ dB	$\Delta Lw = 19$ dB
☑ Absorption acoustique	NF EN ISO 354 NF EN ISO 11654	$\alpha_w = 0,15$ (H)	$\alpha_w = 0,15$ (H)
☑ Classe d'usage résidentielle	NF EN 1470	23	23
☑ Classe d'usage commerciale	NF EN 1470	32	32
Conditionnement			
☑ Longueur des rouleaux	CEN/TS 14159	40 ml	40 ml
☑ Largeur des rouleaux	CEN/TS 14159	2 m	2 m
☑ Résistance à la chaise à roulettes	NF EN 985	Oui	Oui
Emissions dans l'air : TCOV* à 28 jours	NF EN ISO 16000	$< 250 \mu\text{g}/\text{m}^3$ Très Performant Niv. 2	$< 250 \mu\text{g}/\text{m}^3$ Très Performant Niv. 2
Label GuT (*)		N°15088	N°15088

(*) sur support incombustible A1fl ou A2fl

(*) association pour les moquettes écologiques

* TCOV : composés organiques volatils totaux : quantité émise dans l'air.

Coupe technique:



SARLON TRAFIC SOL PVC Acoustique U3P3 et U4P3 en lès

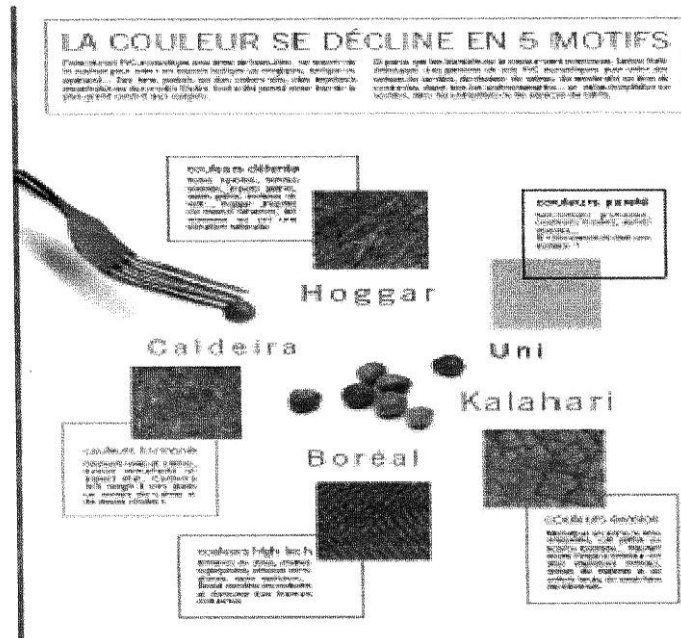
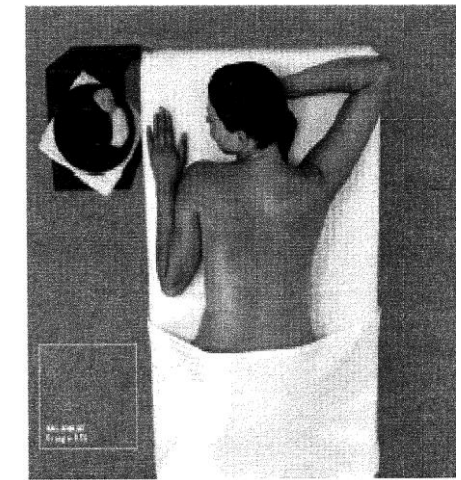
Enseignement/Hospitalier/Habitat/Tertiaire

Descriptif type :

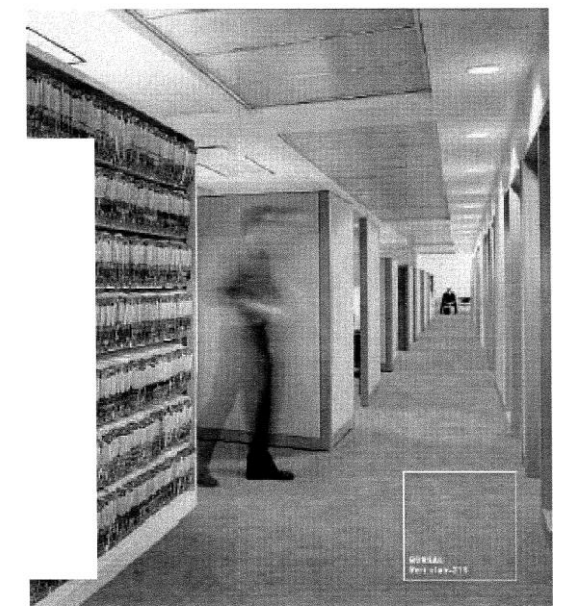
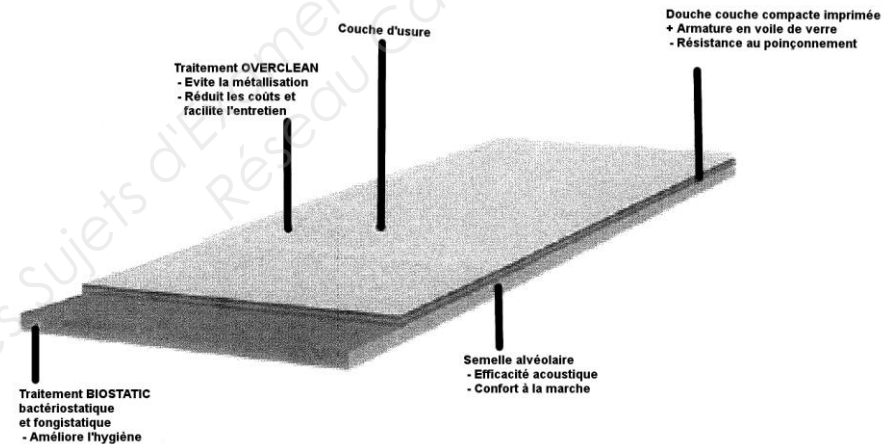
Le revêtement de sol prescrit sera un revêtement PVC acoustique imprimé, en lès de deux mètres de large. Le produit sera doté d'une couche d'usure transparente, groupe **T** d'abrasion, et composé d'une double couche compacte armaturée sur dossier de mousse renforcée. Il sera traité BIOSTATIC (traitement hygiène fongistatique et bactériostatique) et bénéficiera d'une protection de surface OVERCLEAN qui facilitera l'entretien et évitera l'application d'une métallisation. Le produit sera garanti 5 ans.

Caractéristiques techniques :	33	43
Epaisseur	3,25 mm	3,4 mm
Couche d'usage	0,52 mm	0,67 mm
Poids total moyen	2,7 kg/m ²	2,9 kg/m ²
Dimension	largeur : 2 m	largeur : 2 m
Conditionnement	rouleaux de 25 m env.	rouleaux de 25 m env.
Certificat NF-UPEC. A n°	304-002.1	304-003.1
Classement UPEC	U3P3E2/3C2	U3P3E2/3C2
Efficacité acoustique certifiée	ΔLW = 19 dB	ΔLW = 19 dB
Classification européenne selon NF EN 651	23-33	34-42
Résistance à l'abrasion	groupe T	groupe T
Réaction au feu	C _{fi} -81*	C _{fi} -81*
Rapport du C.S.T.B. n°	n°RA-04-0172	
Résistance au poinçonnement	<0,13 mm	<0,13 mm
Comportement électrostatique	anti-statique-classe 1	anti-statique-classe 1
Résistance à la lumière	7 à l'échelle des bleus	7 à l'échelle des bleus
Protection de surface	OVERCLEAN	OVERCLEAN
Traitement	BIOSTATIC	BIOSTATIC

*Convient à la réglementation M3



Coupe technique:



Mise à jour : Février 2007

colovinyl

Sol PVC Compact U3 / U4
U3P3 et U4P3

Commerce / Habitat

Descriptif type :

Le revêtement de sol prescrit sera un revêtement **PVC homogène calandré**, de type Colovinyl, composé d'un décor dans la masse, en dalles semi-flexibles 30 x 30 cm. Son processus de fabrication lui assurera une bonne résistance au poinçonnement $pr < 0,10$ mm. Il sera **composé à 80 % de matières minérales naturelles**, qui en feront un revêtement de sol **particulièrement résistant aux brûlures de cigarettes** et autres agressions dues à l'usage, notamment les charges mécaniques. Les dalles se posent à joints vifs et bénéficient d'un classement E2. Avant la mise en service, appliquer une protection. Le produit certifié NF-UPEC, disposera d'un classement UPEC U2 P2 E2 C2 (pour COLOVINYL 1,6mm), U3 P3 E2 C2 (pour COLOVINYL 2,5mm) et U4 P3 E2 C2 (pour COLOVINYL 3,2mm). Il bénéficiera d'une garantie de 5 ans et sera 100% recyclable. Le produit pourra être protégé par l'utilisation de tapis de propreté rigides Nuway et souples Coral, permettant ainsi de réaliser des économies en coût global d'utilisation du revêtement de sol et des fréquences réduites d'entretien. Le produit posé pourra bénéficier d'une extension gratuite de garantie de 5 ans supplémentaires à la garantie initiale, si un

système d'entrée CORAL de FORBO est installé pour toute entrée du bâtiment selon les règles de l'art définies dans nos documentations, à savoir 6 mètres linéaires minimum de CORAL dans le sens de circulation. Pour un trafic supérieur à 5.000 passages jour, l'ajout d'un système NUWAY de FORBO en amont du système CORAL est obligatoire.



Caractéristiques techniques :

		U2 / U3 / U4		U3	
		colovinyl classic		colovinyl trendy	
CE	Conformité NF EN 14041	Oui	Oui	Oui	Oui
🔥	Réaction au feu NF EN 13501-1	Bfl - s1 (*)	Bfl - s1 (*)	Bfl - s1 (*)	Bfl - s1 (*)
📄	Rapport d'essai	n°RA04-0547A (CSTB)	n°RA04-0547A (CSTB)	n°RA04-0547A (CSTB)	n°RA04-0547A (CSTB)
👤	Résistance au glissement NF EN 13893	Classe NPD	Classe NPD	Classe NPD	Classe NPD
⚡	Accumulation charges électrostatique NF EN 1815	E ≤ 2 kV, Antistatique	E ≤ 2 kV, Antistatique	E ≤ 2 kV, Antistatique	E ≤ 2 kV, Antistatique
🌡️	Conductivité thermique NF EN 12524	0,25 W/(m.K), convient au plancher chauffant	0,25 W/(m.K), convient au plancher chauffant	0,25 W/(m.K), convient au plancher chauffant	0,25 W/(m.K), convient au plancher chauffant
🏆	Certification NF UPEC	oui	oui	oui	oui
🏠	Classement UPEC	NF 189 U2 P2 E2 C2	U3 P3 E2 C2	U4 P3 E2 C2	U3 P3 E2 C2
📄	Certificat NF UPEC	NF 189 n°716/309-001.1	n°716/309-003.1	n°716/309-004.1	n°716/309-005.1
📏	Épaisseur totale NF EN 428	1,6 mm	2,5 mm	3,2 mm	2,5 mm
📊	Masse surfacique totale NF EN 430	3,3 kg/m²	5,2 kg/m²	6,6 g/m²	5,2 kg/m²
Caractéristiques complémentaires					
Spécifications NF EN 654					
🏠	Classe usage résidentiel NF EN 685	22	23	-	23
🏢	Classe usage commercial NF EN 685	-	33	34	33
🏭	Classe usage industrie légère NF EN 685	-	-	42	-
Conditionnement					
		Boîtes 56 dalles (5,04 m²)	Boîtes 56 dalles (5,04 m²)	Boîtes 45 dalles (4,05m²)	Boîtes 56 dalles (5,04 m²)
📏	Dimensions des dalles NF EN 427	30 x 30 cm	30 x 30 cm	30 x 30 cm	30 x 30 cm
🔍	Poinçonnement rémanent NF EN 433	< 0,10 mm	< 0,10 mm	< 0,10 mm	< 0,10 mm
👤	Exigence	≤ 0,10 mm	≤ 0,10 mm	≤ 0,10 mm	≤ 0,10 mm
👤	Résistance à la chaise à roulettes NF EN 425	-	Oui	Oui	Oui
👤	Stabilité dimensionnelle à la chaleur NF EN 434	< 0,25 %	< 0,25 %	< 0,25 %	< 0,25 %
👤	Exigence	≤ 0,25 %	≤ 0,25 %	≤ 0,25 %	≤ 0,25 %
👤	Solidité des couleurs à la lumière NF EN ISO 105-B02	6	6	6	6
👤	Exigence	≥ 6	≥ 6	≥ 6	≥ 6
👤	Résistance aux tâches NF EN 423	Bonne	Bonne	Bonne	Bonne
⚡	Comportement électrostatique NF P62.001	Antistatique - Classe 1	Antistatique - Classe 1	Antistatique - Classe 1	Antistatique - Classe 1
🌬️	Emissions dans l'air : TCOV à 28 jou NF EN ISO 16000	< 250 microg./m3 Très Performant Niv. 2	< 250 microg./m3 Très Performant Niv. 2	< 250 microg./m3 Très Performant Niv. 2	< 250 microg./m3 Performant Niv. 2

(*) sur support incombustible A1 fl ou A2 fl

(*) sur support incombustible A1 fl ou A2 fl

Coupe technique :

PVC homogène calandré semi-flexible

- Grande résistance mécanique
- Résistance à la brûlure de cigarettes
- NATUREL 80 % de matière minérale
- Recyclable
- Facilité de pose à joint vif (E2)



THOMSIT K188

Colle polyvalente support absorbant



- Tack renforcé
- Grande sûreté d'emploi
- Sans solvant

DEFINITION

Colle en dispersion aqueuse de résines synthétiques renforcées avec des composants organiques et minéraux.

DESTINATIONS

Collage des revêtements de sol résilients en dalles ou en lés :

- A base de PVC : homogène, hétérogène, expansé, support mousse, envers lisse ou alvéolaire, support trame ou feutre polyester,
- dalles semi-flexibles.
- Les dalles de liège vinyles.
- Les dalles vinyliques sur semelle PVC-liège.

Collage des revêtements de sol textile, en dalles ou en lés à envers PVC, mousse (PVC, PU, SBR), trame textile, enduction latex, action back, sans envers, feutre

- moquettes tricotées, touffetées, tissées et floquées conformes à la norme NF EN 1307
- Revêtement de sol aiguilleté conformes aux normes NF EN 1470 et pr EN 13297

Les tapis végétaux (coco, sisal) à envers mousse SBR

MISE EN ŒUVRE

Supports admis :

Tous supports neufs ou anciens conformes ou préparés conformément aux recommandations de :

- la norme NF P 62-203-1, 2 référence DTU 53.2
- la norme NF P 62-202-1, 2 référence DTU 53.1
- Guide pour la rénovation des revêtements de sol
- CPT relatif enduit de préparation des sols intérieurs (Cahier CSTB 3469)
- Avis Techniques des supports particuliers

Pour la pose des revêtements PVC sur des supports dérivés du bois CTB X ou CTB H, utiliser la colle **Thomsit K 188 E ou K 190**.

Préparation des supports

Le support doit être propre, sec en permanence, lisse, stable, solide et résistant, normalement absorbant. Les supports n'ayant pas les caractéristiques requises seront remis en conformité par tout moyen de décapage, surfaçage, ponçage, dépose des anciens revêtements.

Le taux d'humidité résiduel du support ne devra pas être supérieure à :

- 4,5 % à 4 cm minimum de la surface pour les supports à base de ciment (dispositions particulières pour les dallages)
- 0,5 % pour les supports à base de sulfate de calcium

Pour les sols chauffants il aura déjà été mis en fonctionnement afin de stabiliser le support, et arrêté au moins 48 heures avant la pose du revêtement de sol.

Effectuer le traitement des fissures et joints avec Thomsit R 727, procéder aux réparations, et rebouchages avec Thomsit RS 88

Correction de planéité : selon le classement UPEC du local, ainsi que la nature et l'état du support, choisir le primaire et l'enduit de lissage Thomsit approprié.

En cas de pose directe sur support à base de sulfate de calcium conforme, poncer, dépoussiérer, appliquer le primaire Thomsit R 766.

Mise en oeuvre

Lors de l'application, la colle, le support et l'atmosphère ambiante seront à une température minimale de 15 °C et maximale à 30 °C, non soumis à des courants d'air. L'hygrométrie ambiante sera de 75 % maximum.

Avant utilisation, bien mélanger la colle. Avec une spatule répartir uniformément la colle sur le support.

Thomsit K 188

Le grammage déposé sera fonction de l'état de relief ou rugosité de l'envers du revêtement ainsi que de son grammage et nervosité.

Mode d'emploi

Etaler la colle sur le support régulièrement et en quantité suffisante, à l'aide d'une spatule appropriée.

Pour les PVC d'une épaisseur inférieure à 2mm et des dalles vinyles semi-flexibles, utiliser une spatule A3.

Pour les PVC d'une épaisseur supérieure à 2mm et des moquettes à envers lisse, utiliser une spatule B1.

Pour le collage des moquettes à envers rugueux, utiliser une spatule B2.

Appliquer le revêtement dans le lit de colle encore humide en respectant le temps de gommage.

Le revêtement à poser doit être stabilisé, plat et sans tension. Bien maroufler.

Le temps de gommage et le temps ouvert sont dépendant de la température et de l'humidité de l'air.

Lorsque la température est plus élevée et l'humidité moindre, les temps sont raccourcis.

Lorsque la température est moins élevée et l'humidité plus importante, les temps sont rallongés.

Maroufler une seconde fois les revêtements « nerveux » le long des plinthes et des joints.

Eviter les courants d'air et une exposition intense des surfaces au soleil lors de la mise en œuvre et pendant le temps de prise.

Pour les revêtements PVC, n'entreprendre la soudure des joints que 24 heures après la pose.

CONDITIONNEMENT

Thomsit K 188 est disponible en pot de 1 et 6 kg, et en seau de 14 et 20 kg.

STOCKAGE

12 mois au frais et à l'abri du gel.

CARACTERISTIQUES

Couleur	Beige
Consistance	Pâteuse
pH	6.5 – 7.5
Poids spécifique	1.3 à 1.4 kg/litre
Consommation indicative :	
Revêtement PVC à envers lisse	environ 250 g/m ²
Revêtement à envers alvéolaire	environ 250 g/m ²
Actions-back et les aiguilletés	environ 400 g/m ²
Temps de gommage	Environ 10 à 20 minutes*
Temps ouvert	Environ 40 minutes*
Température de travail optimale	De 15°C à 25°C
Praticable après	Environ 24 heures
Résistance finale après	Environ 72 heures
Résistance à la température	
De la colle	De 0 à 50°C
Du collage	Jusqu'à 50°C, convient sur sol chauffant
Résistance à l'humidité	Bonne après séchage complet de la colle

*en fonction de la température et de l'humidité ambiante, et de l'absorption du support

OBSERVATIONS

- La reconnaissance des supports appartient à l'applicateur qui engage sa responsabilité et qui, le cas échéant, est tenu de signaler les problèmes, formuler les réserves, et proposer les solutions.
- Se conformer aux prescriptions de mise en œuvre des fabricants de revêtements.
- Bien respecter les délais de séchage de la dalle et/ou de la chape.
- Eliminer les taches de colle fraîche avec un chiffon humide.
- Ne pas verser dans les conduits d'évacuation, les égouts ou la terre.
- Conserver hors de la portée des enfants.

SECURITE - HYGIENE - ENVIRONNEMENT

Consulter la fiche de données de sécurité de **Thomsit K 188** disponible sur demande au 01 46 84 97 87 ou sur le site www.sdb.henkel.de.

PLASTIGLUE NM « NÉOPRÈNE SOL »

COLLE DE CONTACT DOUBLE ENCOLLAGE PRISE PUISSANTE TEMPS OUVERT LONG

Pour revêtements de sol et de mur :

- PVC peu plastifiés
- Lièges
- Caoutchouc (dalles ou lés) locaux faibles trafics.
- Linoléum sur jute (dalles)
- Plinthes profilés et nez de marche
- PVC peu plastifiés
- Caoutchoucs



■ MISE EN ŒUVRE

- Les matériaux à coller doivent être propres. Ils peuvent être perméables ou non. Les faces à assembler doivent être bien planes car le film mince de colle néoprène ne rattrape pas les défauts de planéité.

Préparation des supports

- Ils doivent être résistants, sains, secs, dépoussiérés et plans.
- L'humidité des supports ne doit pas être supérieure à 3%.
- Les dalles béton ou chapes ciment doivent être préparées avec nos enduits de lissage :
 - ROXOL S (P2),
 - ROXOL T (P2, adjuvanté P3),
 - ROXOL HR (P3).
- PLASTIGLUE NM convient pour le collage sur panneaux de particules ou contreplaqués, sur tôle ou sur supports peints poncés (à condition que la peinture adhère bien au support).
- Le support doit être conforme aux règles professionnelles CSTB (DTU ou CPT) DIN 18365 ou CSTC (Belgique).
- Pose en rénovation : se reporter aux guides CSTB n° 2055.

Application de la colle

- Avec la spatule appropriée, appliquer la colle sur chaque face (double encollage).
- Choix de la spatule crantée : Pour la plupart des collages.

Dépose environ 120 à 160 g/m² par face. Éviter toute surépaisseur.

- Cas de matériaux absorbants : (bois, panneaux particules ou contreplaqués, plâtres,...). Il est souvent nécessaire dans ce cas d'appliquer 2 couches de colle sur la face absorbante à 10 mm d'intervalle et une couche au dos du matériau à coller.

Gommage (NF : T 76.125)

Laisser gommer la colle jusqu'à ce qu'elle semble sèche au toucher soit 10 à 15 mn environ (selon température, absorption et rigidité des matériaux ainsi que la quantité de colle déposée).

Temps ouvert (NF : T 76.125)

1 h 30 environ à 20 °C (dépend de la température, la porosité des matériaux et la quantité de colle appliquée). Il est plus court lorsqu'il fait chaud et sur des supports absorbants.

Joint et arrasements

Doivent être réalisés conformément aux notices de pose du fabricant de revêtement et aux règles de l'art.

Ouverture au trafic

Immédiate.

Prise définitive

Permettant de soumettre le revêtement collé au lavage ou à un usage intense : 12 à 24 heures.

■ REMARQUES DIVERSES

- Température d'emploi : + 10 °C. ATTENTION : Par temps froid et humide l'évaporation des solvants peut provoquer l'apparition d'un film d'humidité à la surface de la colle (rosée). Le collage serait nul. Il faut alors attendre l'évaporation de la rosée avant d'assembler. Éviter de travailler dans de telles conditions.
- Nettoyer les taches (fraîches) et outils avec notre SOLVANT N° 1.
- Bien refermer les récipients après usage.
- Les colles néoprènes contiennent des solvants volatils et très inflammables : aérer et ventiler les locaux, ne pas fumer et ne pas travailler près d'un générateur d'étincelles ou d'une flamme.
- Prévenir la main d'œuvre et les autres corps de métier de ces précautions.

■ EMBALLAGES

- Boîtes métal de 600 kg par 12.
- Seau métal de 5 L.
- Seau métal de 15 L.

■ CONSERVATION

- 1 an maximum en emballage d'origine, non ouvert, conservé entre + 15 °C et + 25 °C.

Fabriqué dans la CEE

Les renseignements techniques et conseils d'utilisation qui sont donnés à l'occasion de la vente des marchandises le sont à titre purement indicatif et n'impliquent aucun engagement de notre part, les clients devant vérifier l'adaptation des produits à l'utilisation qu'ils en font. Nous garantissons la conformité de nos produits à nos spécifications.

■ AVANTAGES

- Colle à usages multiples.
- Utilisation sur différents types de supports : béton, ciment, bois et dérivés, métal.
- Pouvoir piégeant élevé.
- Prise immédiate.
- Faible consommation.
- Bonne résistance à la chaleur (jusqu'à 70 °C).

■ PRÉCONISATIONS

Par les principaux fabricants :

- DLW,
- GERLAND,
- SARLINO,
- SOMMER,
- TARAFLEX.

■ CARACTÉRISTIQUES

- Temps de gommage : 10 à 15 mn.
- Temps ouvert : 1 h 30 environ.
- Consommation : 120 à 160 g/m² (variable selon température, absorption des matériaux et quantité de colle).

■ SÉCURITÉ

- Colle très inflammable.
 - Point éclair : inférieur à 0 °C (NF : M 07.019).
 - Teneur en chlore : 33% (NF : T 51.026).
 - Conserver à l'écart de toute source d'ignition.
 - Ne pas fumer.
 - Bien refermer les récipients et stocker dans un endroit bien ventilé.
- Nous tenons à votre disposition la fiche de données de sécurité.

■ SPÉCIFICATIONS

- Densité : 0,86 (NF : T 76.300).
- Extrait sec : 27% (NF : T 76.101).
- Viscosité : 3 250 mPas (NF : T 76.102).
- Couleur : beige.

